l' François, demande ce que tu voudras pour la salut du gente humain, à l'honneur et à la gloire de Dieu, car tu as été donné pour éclairer les peuples et pour réparer l'Eglise de la terre." Ravi, François était toujours prosterné. Enfin, revenant à luimême, il répondit: "Notre Père très saint, moi, misérable pécheur, je vous prie de daigner accorder au genre humain la grâce suivante: concéd z à tors et à chacun de ceux qui entreront dans cette église, le pardon et l'indulgence de tous les péchés en général et en particulier, qu'ils ont commis, mais qu'ils auront confessés au prêtre et dont il auront été absous. Et je supplie votre bienheureuse Mère, l'Avocate du genre humain, de daigner appuyer ma demande, en intercédant auprès de votre très charitable et très clémente Majesté."

"Alors, condescendant à l'humble prière de François, la Reine du ciel, elle-même, se mit aussitôt à supplier son Fils en ces termes: "Dieu Très-Haut et Tout-Puissant, je supplie votre divinité et j'y intercède humblement, pour que votre Majesté daigne s'incliner aux prières de votre Serviteur, le Fr. François.

"La divine Majesté répondit aussitôt: "Ce que tu as demandé, Fr. François, est assez considérable; mais tu es digne de plus grandes faveurs et tu les auras. Et Moi j'admets ta prière et ta demande. Toi, cependant, tu devras aller trouver le Souverain Pontife, Honorius III, qui est à Pérouse et lui demander de ma part la dite Indulgence."

"Le lendemain matin, le B. François appela le Fr. Massé de Marignan et alla avec lui se présenter devant le Pape. "Saint Père, lui dit-il, à l'honneur de la Vierge Mère du Christ, je vous ai réparé une église. Je supplie Votre Sainteté de fixer là une Indulgence, sans offrande, à l'anniversaire de la consécration de l'église." Le Pape répondit que cela ne pouvait être accordé convenablement, car celui qui désire une Indulgence doit la mériter en rendant quelque service (manum ponendo adjutricem) (1). Mais, dit s-moi, pour combien d'années voulez-vous

<sup>(1)</sup> En réalité, la condition invoquée par Honorius était posée, puisque S. François avait réparé l'église, et surtout puisqu'il faisait pénitence, par lui-même et par ses frères, pour les pécheurs. C'est ce à quoi le Pape, tout d'abord, ne faisait pas attention. Cependant, la pensée dut lui en venir, puisqu'il n'insista pas et qu'il demanda, sur le champ, au Saint pour combien d'années il voulait cette faveur.